

Evolution juridique de La Pastorale pyrénéenne

19 juillet 1999 Création de ASSOCIATION POUR LA COHABITATION ECO-PASTORALE

objet : rassembler les personnes désireuses de voir s'établir une cohabitation entre le pastoralisme, le tourisme, les actions liées à la protection de la nature, afin de permettre le partage intelligent des zones de montagne.

14/06/2001 Modification (Déclaration à la préfecture de l'Ariège)

Nouveau nom : **ASSOCIATION POUR LA COHABITATION PASTORALE**

Nouvel objet : favoriser un pastoralisme permettant la cohabitation entre l'élevage de haute montagne, les activités liées au tourisme et les actions liées à la protection de la nature sur toute la chaîne pyrénéenne ; proposer des actions pour permettre cette cohabitation ; favoriser un pastoralisme durable en permettant le maintien de la biodiversité.

Nouvelle adresse : 09220 Siguer

Nouveau site internet : bergers.cep@infonie.fr

15/07/2003 Modification (Déclaration à la préfecture de l'Ariège)

Nouvel objet : favoriser un pastoralisme permettant la cohabitation entre l'élevage de haute montagne, la grande faune sauvage dont l'ours, les activités liées au tourisme, les actions liées à la protection de la nature, sur toute la chaîne pyrénéenne.

05/10/2006 Modification (Déclaration à la préfecture de l'Ariège)

Nouvelle adresse : terrain de l'Aérospatiale, - 09220 Vicdessos

Nouveau site internet : www.cohabitationpastorale.asso.fr

20/02/2008 Modification (Déclaration à la préfecture de l'Ariège)

Nouveau nom : LA PASTORALE PYRENEENNE

17/09/2009 Modification (Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens)

Nouvel objet : favoriser un pastoralisme permettant d'améliorer la cohabitation entre les activités d'élevage, la faune sauvage et toutes les activités liées au multi-usage (tourisme, chasse, activité forestière, etc) ; rassembler les éleveurs, bergers, vachers, apiculteurs et les acteurs du milieu rural désireux de mettre en oeuvre des moyens pour se protéger de la prédation et des dérangements, oeuvrer à un pastoralisme durable en proposant et en soutenant tous moyens et actions qui permettraient d'améliorer la viabilité de l'activité pastorale en cohérence avec les nouveaux enjeux environnementaux ; assurer la formation et l'information dans tous les domaines qui concourraient à la réalisation de ses objectifs.

Nouvelle adresse : 94, avenue François Mitterrand, - 31800 Saint-Gaudens